

Mme. Véronique RIOTTON
Députée de la Haute-Savoie
Vice-Présidente du groupe LaREM

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 6 mars 2019

Véronique Riotton interroge le Gouvernement sur sa stratégie relative à la lutte contre la pollution plastique

Aujourd'hui en séance publique, Véronique Riotton a souhaité interroger la Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Transition écologique et solidaire, Brune Poirson, lors de la séance de questions au Gouvernement à l'Assemblée nationale sur sa stratégie pour réduire la pollution plastique. Brune Poirson doit présenter dans les prochains mois un projet de loi économie circulaire qui permettra de répondre à cette problématique.

Dans un rapport publié le 5 mars, le WWF établit un constat alarmant sur la pollution liée au plastique. **Chaque minute c'est l'équivalent d'un camion chargé de plastique qui est déversé dans les océans.** Et chaque année 53 kilos de matières plastiques par habitant sont produites sur la planète. L'amas de résidus plastiques qui flotte dans le pacifique représente trois fois la superficie de la France et nous connaissons aujourd'hui une sixième extinction massive des espèces.

Nous sommes tous responsables de cette pollution. Pourtant, la production de ce matériau pourrait encore augmenter de 40% d'ici 10 ans.

La question de la responsabilité des acteurs doit se poser, tant dans la production que dans l'utilisation et l'élimination du plastique. La France fait partie des pays les plus consommateurs de plastique en Europe, et n'en recycle que 21%.

Depuis 2016, la France a interdit l'usage de sacs plastiques à usage unique. C'est bien, mais c'est trop peu. C'est notre modèle qu'il faut repenser et en finir avec le « tout-jetable ».

Véronique Riotton précise : *« on voit se multiplier de façon non-coordonnée des engagements de certains acteurs, y compris industriels, à réduire la production de déchets plastiques ou à en améliorer le traitement. C'est louable et cela va dans le bon sens. Mais je crois qu'il faut maintenant dépasser le stade de l'engagement volontaire avec les acteurs pionniers, pour avancer vers un cadre d'application général et contraignant ».*

Ce constat implique de profonds changements à apporter dans le système d'utilisation et aussi de collecte et de recyclage du plastique. Le réemploi et le recours à des matières biosourcées et biodégradables doivent être également pleinement encouragés.

Véronique Riotton ajoute : « *La pollution par les matières plastiques est une préoccupation majeure qui affecte nos vies quotidiennes, nos paysages naturels et menace la biodiversité. **C'est vrai dans les océans, et c'est particulièrement vrai aussi dans nos montagnes. Tout le monde le dénonce, mais l'ambition manque souvent le rendez-vous. On ne peut plus attendre, l'environnement doit être notre priorité.*** »

Intervention disponible en vidéo :

http://videos.assemblee-nationale.fr/video.7336057_5c7fd013525d4.1ere-seance--questions-au-gouvernement--debat-sur-les-effets-des-aides-fiscales-du-secteur-du-loge-6-mars-2019

Contact presse :

Alexis Cintrat – 07 86 61 65 26 – alexis.cintrat@clb-an.fr